

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 52

Artikel: Les aventures d'un C.V. : dédié aux Vaudoises
Autor: Perret, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.

Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 25 décembre 1920. — Armoiries communales, suite (*Mérine*). — **Le Vilho Dévesa** : La Trinque (*Luc à Dzaquie*). — Les Aventures d'un C. V. (*Mme David Perret*). — Chataigne et vin nouveau, vers (*J. Petit-Senn*). — L'importance d'une virgule (*O. D.*). — FEUILLETON : Fille des champs (*D. Chatelain*). — Vaudoises.

ARMOIRIES COMMUNALES

(Suite.)



Givrins. — Les armes de cette commune sont figurées par un sapin vert, qui s'élève d'une montagne à trois sommets, verte aussi. Ces armes, d'après le Calendrier historique vaudois, dateraient du XVIII^e siècle. On aimerait en connaître l'origine et l'histoire.

* * *

Grandcour. — Les armes de cette commune sont la reproduction d'un drapeau donné en récompense aux jeunes gens de Grandcour, en 1381, par le baron de Grandson, lequel était en guerre avec son voisin, le sire de Champvent. Les Grandcourtois traverseront le lac, et par leur bravoure donnèrent la victoire à leur seigneur, le baron. Ce drapeau était aux armes des sires de Grandson : divisé verticalement en six bandes alternativement blanches et bleues, une large bande rouge chargée de trois coquilles d'or traverse obliquement de haut en bas et de gauche à droite ce champ bleu et blanc; au sommet de la seconde bande qui est bleue, et au-dessus de la bande rouge, les gens de Grandcour ont ajouté une étoile d'or.

* * *



Grandson possède un écu d'azur sur lequel resplendit un soleil d'or et sous celui-ci un croissant de lune figuré, aussi d'or, les pointes tournées en haut. On a vu souvent le soleil et le croissant, ou le croissant seul, d'argent. Les couleurs de la ville sont le bleu et le blanc. (En héraldique, les « couleurs » d'une ville, d'un pays, d'un canton, etc. ne sont pas nécessairement celles de l'écusson, ceci dit pour ceux qui l'ignorent.) En 1675, le bailli fit don à la compagnie des mousquetaires d'un drapeau aux couleurs de la ville : bleu et blanc.

Les armes de Grandson figurent sur de magnifiques sceaux des XV, XVI, XVII et XVIII^e siècles. Celui du XVI^e porte en outre la devise : PETITE CLOCHE FAICT GRAND SON.

Il ne faut pas confondre les armoiries de la ville de Grandson avec celles des sires de Grandson, dont nous avons parlé à propos de Grandcour. Ces armoiries, qui sont reproduites sur un vitrail de la Cathédrale, y représentent le baillage de Grandson qui avait pris pour armes celles des sires de ce nom.

* * *



Grandvaux. — L'écusson de Grandvaux porte un globe terrestre soit « un monde » surmonté d'une petite croix, d'argent sur un fond rouge. Ces couleurs rappellent celles de l'Évêché de Lausanne, dont Grandvaux dépendait. La présence du « monde » dans les armoiries de

Grandvaux a donné lieu à plusieurs hypothèses, que nous ne pouvons discuter ici. On constate déjà la présence du globe sur un sceau du XVI^e siècle.

Mérine.

LA TRINQUE

I

LE z'on l'appelâvan Jean-Louis — l'ire son nom dé baptême — lé z'autre lâi desan Petau, qu'iré on raccourci de son nom vrebabilo, mâ no, lé dzouveno, on ne cognessâi que *La Trinque*, po cein que l'amâvâ bin trinqué et que sa ellérinetta avâi — comein li — on gran dé sau dein lou menet.

Fallâi lou reincontrâ dein lou gros dé Vaud, ai ressat dâi fein, dâi messon, et assebin dâi regâin, comein la ellérinetta ronclâié ! lé moufferiné, lé valse, lou pas anglais, lou chassé-croisé, la loutrebaque, et tot lou saint frusquin lâi passâvé; mâ iô l'iré lou plie biô dé tot, l'iré po le ressat dâi veneindzé ! Aloo, aloo, on fasâi la chette, et lou plie dié l'iré onco Jean-Louis.

L'iré cognu du Mourtzi à Treyvavagn, du Tolotzena à Matou, du Fou à Prévondavau, tanquié à Pully, mimamein à Soleure, iô l'ê z'aô zu avoué sa casaque dé milânnâ et avoué sé chauqué, tot cein po férâ dansi lâ dzouvené, lâ z'einfant et lâ villhie assein.

On aôton, dan, aprî veneindzé, quand l'an zâo z'u praô fé la rioule à Tzerdonne, m'éinlevâi-te pas se lou gâpion à Daôcrê ne l'a pas fotu aô clliou, po cein que s'iré tro saoulâ, pu l'an étâ dobedzi dé lou férâ ramenâ à sa cououna. Corthézy, lou gendarme dé Vévâ, que lou cognessâi bin adrâ, qu'a zu la corvâie. L'ein an fâ dâi recâffâie tot dâo long dâo tze-min !

Astou via dé Tzerdonne, vaite cé que reincontron l'ami Paley de St-Saphe.

— Te té fâ conduire ? que lâi fâ.

— A Tzerdonne, tot comein à Corseaux, Corsy et Jongny, l'an tota la racaille dâo pay; mâ no ne volion pas passâ à Saphorin, lâi a dâi z'assassin.

Vaique mon Paley motchâ !

Ein passein à Tzibré, lou papa Déné lâi fâ :

— Te vâ à la revuye, Petau ?

Que lâi repon dé ratze-pi :

— Miao, miao, à Tzibré lâ tzats, à Rivaz lâ rats. On bocon plie lein reincontron on anglîche que demande à Corthézy :

— Aô yess, weri well, pové-vo dire à moa ô is Chéxbresse ?

— Connais pas Chéxbresse, que lâi fâ Corthézy.

La Trinque sé rebedoulâvâ.

— L'é Tzibré, ein anglîch, que lâi fâ; on vai bin que te n'a pas voïadzi.

Ein passein à Epesses, vaite-pâ qu'Ugène lou sindiquo, que préparâvé vé lou borni sa cafetiâre à satan, lâi fâ dince :

— Salfû... Petau, dé iô vin-tou dince accoubliâ ?

— De tzertzi dâi tchivré à la faire dé Brin po

voutré bocan, mâ nion n'a voliu no z'ein veindré, lâi a trau dé bocan à Epesses.

— Vin baire on verro, Corthézy, fâ Ugène, et laissé mè la Trinque que défrou.

— Diabe lou pa, que lâi repon, no sein appliy ti dou, et la Trinque lâ dû décheindre lâ dou rampa d'égrâ dé la cave à Ugène.

Ein passein à Riex, lou conseiller Fauquex (vo lâi bin cognu, qu'a ça balla carrafe) l'iré justamein que défrou, leu fâ dince :

— Dis-done, Jean-Louis, djuvâ-no ellia galèze lou-trebaque !

— Nâ, que lâi fâ, pâ ouah, pas po dâi bolliat.

Dévan d'arrevâ à Cully, reineontron on dzouveno stauffifre, que demandé à Corthézy :

— Ach, wollen-sie expliquer à moa, vo ist la strasse du lavabo ?

Corthézy que ne lâi compregnâi gotta, l'a démandâ à la Trinque, que lâi repon :

— Po lâ Tuteche, Lavabo, l'est la route des Monts de Lavaux.

(*La reista áo boun-an.*)

Luc à Dzaquie.

Le danger de l'incognito.. — Un haut fonctionnaire de police était au café. Entrent deux autres clients. L'un s'avance vers le fonctionnaire, la main tendue, le sourire aux lèvres. Le second reste un peu en arrière et se borne à incliner la tête, comme on le fait en présence d'une personne qu'on voit pour la première fois.

Alors le fonctionnaire de police, dévisageant ce dernier, l'interroge :

— Mais, vous ne m'êtes pas inconnu, Monsieur. Nous nous sommes déjà rencontrés à ***.

— Ma foi, c'est possible; mais vraiment je ne me rappelle pas. Comment vous appelez-vous ?

— Voyons, vous me remettez bien. Ah ! moi, je ne dis pas mon nom.

— Alors, pourquoi ?... Avez-vous été enfermé ?... (Rire général.)



LES AVENTURES D'UN C. V.

Dédicé aux Vaudoises.

CEN ces temps-là, le C. V. n'était pas si en faveur que cela.

On le voyait dans les tirs cantonaux, porté par d'alertes sommelières; il est vrai qu'il en avait à peine le nom et rien de classique du tout. La jupe, blanche, ornée de bandes vertes — Liberté et Patrie, n'est-ce pas ? « Oh ! Liberté, que de fautes de goût on commet en ton nom ! » — écourtée à plaisir pour montrer le petit soulier, mordoré même, avec talon mince et haut; l'ombre, l'ébauche d'un tablier noir, encadré d'une large dentelle. Tel qu'il était, imparfait, fantaisiste, « opérette », ne le renions point; il a contribué, dans une mesure certaine, à sauver

de l'oubli, le vrai, l'historique, l'honnête costume vaudois de nos grand'mères.

Il en est ainsi de toutes choses; le parfait et l'imparfait se côtoient, se substituent; l'un faisant valoir l'autre.

Or, moi, je le portais aussi, avec constance, avec foi, avec conviction, avec vaillance; une prescience prophétique me faisait entrevoir sa renaissance, si j'ose ainsi dire. Le mien n'était point du tout, comme celui décrit ci-dessus; et bien qu'il ne fût nullement, non plus, conforme aux prescriptions de Mme Widmer, il était sévère, dans la rue du moins, comme il sied à un avant-coureur; rien que du noir et du blanc, beaucoup plus de noir que de blanc, et c'était louable, croyez-moi, en ce temps-là.

Mais, toutes les bonnes causes ont leurs martyrs; ma fidélité au costume de mes aïeules ne m'a pas valu que des compliments flatteurs. Vous en jugerez.

Il était peu connu aussi, le C. V. A Genève, où je le portai à l'occasion d'une fête, mon amour-propre fut mis à rude épreuve.

Ecoutiez plutôt — j'allais dire, avec Töpfer — « la populace imbécile » :

— Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que c'est?

— Mais, c'est une étrangère.

— Non, c'est une nourrice.

En Suisse allemande, je fus mieux appréciée, ou pour parler avec la modestie qui convient, ce fut mon C. V. qui le fut.

— S'ischt e Waadtländerin, disaient nos Confédérés, en se retournant.

J'avais hérité d'une grand'mère un chapeau de Montreux, un véritable, très grand et fort ancien. J'en étais très fière.

Je vous ai prévenues que j'ai rencontré du mauvais goût, je dirais du manque de goût, si ce qui manque se rencontre, quand même il se rencontre.

Croyez-vous que mon chapeau, ce beau chapeau en fine paille tressée à la main, dans le canton de Vaud même, m'affirmait ma grand'mère, a subi une épithète que j'ai douloureusement ressentie pour lui, mais affrontée avec le stoïcisme que vous me reconnaissiez.

— Regardez donc ce couvercle! disait-on dans la foule d'une petite ville, dont je tairai généralement le nom.

— En voilà un échantillon! ajoutait quelqu'un.

Enfin, une ère meilleure succéda à ces temps de pénible ignorance.

L'association des Vaudoises portant costume, fut créée. Un jour vint où je ne me vis plus seule; à une fête au village, nous étions trois et nous nous en glorifiâmes.

M. le syndic, dans son toast à la Patrie vaudoise mentionna notre présence, bien qu'il nous fit un peu plus tard, malicieusement remarquer que ces trois Vaudoises n'étaient en réalité qu'une Vaudoise... avec une Valaisanne et une Neuchâteloise. Je me hâtais d'ajouter que la Valaisanne et la Neuchâteloise étaient nées Vaudoises tout de même.

Enfin, lors d'une réunion de Vaudoises, j'eus le plaisir d'entendre cette même foule ignorante, annoncer notre présence par ces mots :

— C'est une puissante abbaye de Vaudoises!

« L'union fait la force » sera éternellement vrai. *Oron-la-Ville, décembre 1920.*

Mme David Perret.

A 19 fr. 80 près. — Une fillette avait avalé une pièce de 20 centimes. Celle-ci s'était arrêtée dans la gorge et étouffait l'enfant. On manda en toute hâte le médecins, qui arriva avec les instruments nécessaires pour extraire la pièce. Cela n'allait pas tout seul. L'opération était très douloureuse. L'enfant poussait des cris déchirants et se débattait dans les bras de sa bonne, qui avait grand'peine à la maintenir.

La mère, affolée, courait dans l'appartement en poussant d'affreux sanglots.

Le père n'était pas moins ému, mais s'efforçait de dissimuler. Les allées et venues de sa femme, accroissant encore son anxiété et son énervement; il fait à celle-ci d'un ton brusque :

— Veux-tu donc bien te calmer. On dirait pardi que ta fille a avalé une pièce de 20 francs.



CHATAIGNE ET VIN NOUVEAU

Monsieur Larise était un bon chrétien, charitable, pieux, en tout homme de bien; Il ne manquait ni sermon ni prière,

Et dans le temple il se placait Au premier coup de la première.

Jamais surtout il ne lisait Ce que nous appelons la liste,

Et jamais il n'y choisissait

L'orateur à son gré; même il trouvait bien triste Qu'on affichât nos bons pasteurs Comme on affiche des acteurs,

Et qu'un chrétien abandonnât l'église Où prêchait monsieur tel et tel,

Pour aller encombrer l'autel

Où pérorait le ministre à sa guise.

Il disait son avis avec trop de franchise

Cet homme respectable; aussi l'on m'a bien dit Que, quoique honnête et bon, il fut souvent maudit

Par ceux que la candeur offusquait et scandalisaient.

Dans le temple de son quartier,

Il édifiait l'assemblée

Par son air convenable à chanter, à prier;

Si la tranquillité parfois était troublée,

Canive en main il faisait l'huisser:

Il chassait le jeune écouteur

A langue trop mobile, à tête écervelée,

Qui faisait au saint lieu des tours de son métier.

Certain lundi, dans le mois de janvier,

Que le souffle d'Eole avait glacé nos rives,

Les brebis du Seigneur, grelotantes, craintives,

N'osaient de leurs maisons déserter le foyer,

Pour aller adorer le Seigneur dans son temple.

(De ce froid-là nous n'avons nul exemple.)

Le thermomètre était au vingtième degré!

Afublé d'un surtout bien ample,

Aux premiers sons de l'airain consacré,

Monsieur Larise était sur le premier degré

De l'escalier de son église,

Les mains dans son manchon fourré.

Il marchait vers son banc d'un pas accéléré.

Ne croyez pas pourtant que sa place fut prise,

Il ne vient ce jour-là que le digne pasteur;

Larise se trouva tout seul pour auditeur,

Nul autre n'arriva: c'était, je crois, la bise

Qui des chrétiens glacait le zèle ardent,

Car le pasteur était bon, cependant,

Orateur distingué, surtout fort charitable.

Dès qu'il voyait en peine son semblable,

De la pitié le divin ascendant

Au malheureux le rendait secourable;

Il vit Larise assis, le nez dans son manchon,

Grelottant sur son banc malgré son capuchon.

« Mon frère, lui dit-il, le temps est déplorable;

Chez moi venez écouter mon sermon :

Du froid mortel de la saison

Nous braverons l'effet près de la cheminée.

Le fayard y pétille.» En personne bien née

Monsieur Larise obéit au pasteur.

L'église est par tous deux de suite abandonnée,

Et les voilà bientôt dans la douce chaleur

D'une chambre rebelle aux frimas de l'année,

Bien chauffée en dedans, au dehors bien fermée.

« Monsieur, dit le ministre, un petit doigt de vin

Feraît dans notre corps un effet tout divin;

Il ranime nos sens, il réveille notre âme;

L'usage en est permis, c'est l'excès qu'on en blâme.

— Hélas! très volontiers, dit Larise gelé:

Je n'en bois pas souvent, il fait peur à ma femme,

Qui craint que mon esprit en puisse être troublé;

Mais dès que mon pasteur à boire m'autorise,

Je boirai sûrement, excusez ma franchise.

— Comment! mais c'est bien dit. Le pasteur, à ces

Du fond de son armoire amène sur la table [mots],

Un vase recelant la liqueur de La Vaux

(C'était un vin nouveau piquant et délectable);

Et tous deux, verre en main, boivent à leur santé,

Comme à l'honneur d'un Dieu puissant et redouté.

Mais, sans manger, un pasteur ne peut boire, Car c'est là tout au plus ce que ferait Grégoire.

Notre brave prédicateur

De châtaignes aussi veut régaler Larise :

« Eh bien! puisqu'à manger mon maître m'autorise,

Je mangerai.» Toutefois, l'orateur

De ce petit festin se souvient du prétexte;

Il saisit son cahier, il explique son texte :

« Il faut pour qu'un sermon soit toujours bien reçu,

La châtaigne croquante et le bon vin bourru,»

Disait tout bas Larise, et ce chrétien honnête

Sentait l'philharie se glisser dans sa tête.

Même on prétend qu'échauffé du cerveau,

A la fin du discours il s'écria: bravo!

Sans songer qu'un sermon, composé pour la chaire,

Devait plutôt édifier que plaire.

Si bien qu'on soit, de place il faut changer;

La bouteille finie ainsi que la prière,

Larise aurait voulu, restant là sans bouger,

Bien remplir ses devoirs en bien vidant son verre,

Mais le pasteur lui dit: « Bonjour, mon frère;

Sortant d'ici, prenez bien garde au froid;

Il fait aux gens plus de mal qu'on ne croit.»

Las! il ne pensait pas deviner aussi juste,

L'apôtre du Seigneur. Au bas de l'escalier,

Notre homme, à qui le vin était peu familier,

Sent ses pieds chancelants s'affaisser sous son buste;

Saisi par la fraîcheur, il regagne en chantant

Son logis assez proche où sa femme l'attend.

En voyant son époux, jugez de sa surprise :

« Comment! Qu'avez-vous donc? Eh mais! monsieur

[Larise],

Vraiment! d'où venez-vous? en quel état, bon Dieu?

— Allons, paix! mon enfant, je reviens d'un saint lieu

Où l'on fait des sermons. — Fi! monsieur, quel pré-

Votre mensonge à coup sûr est nouveau: [texte!]

Du sermon d'aujourd'hui dites-moi donc le texte!

— Mais... oui, c'était, je crois, châtaigne et vin nou-

[veau.

— Comment! depuis trente ans que je suis votre

Jamais je ne vous vis dans ce vilain état; [femme

Vous ivrogne et menteur! ah monsieur, c'est infâme!

Vous venez du sermon? — Allons pas de sabat,

Ma bonne, et dans mon lit de suite qu'on me mène;

Puis que la bassinoire en mes draps se promène,

Car le pasteur m'a dit: « Prenez bien garde au froid. »

A toute bonne fin, la femme, ainsi qu'on croit,

Tout en grondant un peu fit coucher ce brave homme.

La raison lui revint après un large somme;

Et même en s'éveillant, offusqué du cerveau,

Il répétait encore: Châtaigne et vin nouveau.

J. Petit-Senn.

L'IMPORTANCE D'UNE VIRGULE.

On nous raconte que le Grand Frédéric avait un faible particulier pour la langue française et s'entourait à Berlin d'hommes de lettres français. On prétend même qu'il faisait donner des ordres militaires ou autres en français. Ses serviteurs parlaient notre langue, mais n'étaient pas toujours au courant de toutes ses finesse.

Or, un jour, un pauvre diable fut accusé d'avoir commis je ne sais quelle péccade; il passa devant un tribunal qui fut d'une extrême sévérité et qui le condamna à être pendu.

Le condamné sollicita sa grâce et eut gain de cause auprès du roi-sergent, car celui-ci, qui était de belle humeur ce jour-là (c'était probablement au lendemain de Rossbach), fit écrite par son secrétaire au directeur de la prison, et en français, l'ordre suivant :

« Grâce, pas pendre.»

Le secrétaire interpréta mal la pensée de son maître et écrivit :

« Grâce pas, pendre.»

Et c'est ainsi que le pauvre diable fut pendu.

* * *

A ce propos, il est intéressant d'établir le sens de la phrase suivante, sans rien changer dans l'ordre des mots et en ajoutant simplement un signe de ponctuation :

« Un paysan avait acheté un veau et la mère au paysan était aussi le père du veau.»

Cherchez, aimables lectrices et lecteurs! / O. D.